

## PRÉPARER L'ARRIVÉE DES VOITURES ÉLECTRIQUES ...

Le 11 septembre 2017, on apprenait que la Chine, premier marché automobile mondial, envisageait une mesure radicale pour lutter contre la pollution de l'air. À la surprise générale, les autorités chinoises ont en effet annoncé qu'elles avaient démarré des études et préparaient un calendrier pour une interdiction de la production et de la vente de voitures à carburants fossiles. L'enjeu économique est de taille. Grâce à l'ampleur de son marché et aux subventions accordées, la Chine mise sur l'idée de s'imposer comme leader mondial des véhicules et des batteries électriques. L'Inde s'est aussi prononcée dans ce sens.

Il y a peu de temps, c'est le Royaume-Uni qui décidait de limiter les voitures à moteur thermique. Les trois plus grands marchés automobiles européens, France, Allemagne et Grande-Bretagne, en plus notamment des Pays-Bas, de la Norvège réfléchissent en effet à des mesures pour interdire l'automobile essence et diesel.

Afin de respecter l'Accord de Paris, et plus précisément les engagements pris par les États du monde entier à réduire leur production de gaz à effet de serre pour limiter le réchauffement climatique de deux degrés maximum, il faut résoudre le problème des émissions de CO2 et changer notre usage des énergies fossiles ... si nous voulons sauver la ... planète.

On le voit bien, la tendance est à la diminution du moteur thermique. Il en va de la sauvegarde du climat.

Étant donné qu'il est difficilement envisageable que tous les Jurassien-ne-s renoncent à la motorisation individuelle, nous remercions le Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

1. Le Gouvernement est-il favorable au développement de l'électromobilité sur notre territoire ?
2. Envisage-t-il la mise en pratique de mesures incitant les utilisateurs de transports individuels motorisés à devenir rapidement des électromobilistes ?
3. Envisage-t-il de favoriser l'acquisition de véhicules électriques par l'État, les communes et les entreprises paraétatiques et publiques ?
4. Envisage-t-il de préconiser la gratuité du stationnement dans les villes ou aux abords des gares pour les véhicules électriques ?
5. Se prépare-t-il à anticiper cette évolution technologique et les nouveaux défis qui s'y rattachent et si oui, comment ?
6. L'infrastructure de recharge est-elle suffisante dans le canton du Jura en tenant compte du trafic pendulaire et frontalier ? Combien de bornes de recharges rapides y a-t-il actuellement et où sont-elles situées ?

Delémont, le 27 septembre 2017

Erica Hennequin  
Groupe VERTS et CS-POP